

MOTION

CONCERNANT

**LA DÉCISION N° 1/2024 DU COMITÉ MIXTE DE LA
RECONNAISSANCE MUTUELLE DES
QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES DU
10 OCTOBRE 2024 ÉTABLISSANT UN ACCORD DE
RECONNAISSANCE MUTUELLE DES
QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES POUR LES
ARCHITECTES**

**DANS LE CADRE DE L'ACCORD ÉCONOMIQUE ET
COMMERCIAL GLOBAL**

ENTRE

LE CANADA

ET

L'UNION EUROPÉENNE ET SES ÉTATS MEMBRES

---0000000---

Madame Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie propose :

Que l'Assemblée nationale approuve la Décision n° 1/ 2024 du Comité mixte de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles du 10 octobre 2024 établissant un accord de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles pour les architectes dans le cadre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres.

Madame la Présidente,

En vertu de l'article 22.2 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, je dépose, à titre de documents, l'engagement international important suivant, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de l'engagement :

- la décision n° 1/ 2024 du Comité mixte de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles du 10 octobre 2024 établissant un accord de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles pour les architectes dans le cadre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres.

Madame la Présidente,

En vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, je fais motion pour que l'Assemblée nationale étudie, dans le délai prescrit par la loi et en vue de son approbation, l'engagement international important que je viens de déposer, à savoir :

- la décision n° 1/ 2024 du Comité mixte de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles du 10 octobre 2024 établissant un accord de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles pour les architectes dans le cadre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres.